

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 6 SEPTEMBRE 2016

COMPTE RENDU

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Les Conseillers Municipaux de la Ville du PORT sont priés d'assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le mardi 6 septembre 2016 à 17h à la Mairie.

En Mairie, le 29 août 2016

LE MAIRE


Olivier HOARAU

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal – Séance du mardi 2 août 2016 P. 01
2. Budget Supplémentaire 2016 – Budget annexe du service de l'Eau P. 08
3. Budget Supplémentaire 2016 – Budget annexe du service de l'Assainissement P. 10
4. Budget Supplémentaire 2016 – Budget annexe du service du Fossoyage P. 12
5. Budget Supplémentaire 2016 – Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif SPANC P. 13
6. Budget Supplémentaire 2016 – Budget Principal P. 14
7. Approbation de la convention de Stratégie du Bon Achat P. 37
8. Dotation Politique de la Ville - Programmation 2016 P. 53
9. ZAC « Rivière des Galets » - Convention publique d'aménagement avec la SEDRE - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité 2015 P. 61
10. RHI « Say Piscine » – Convention publique d'aménagement avec la SIDR - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité 2015 P. 68
11. Rénovation urbaine des quartiers Lépervanche, Vergès et Voie Triomphale - Approbation du Compte Rendu Annuel à la collectivité 2014 P. 81
12. Convention de partenariat en faveur de l'efficacité énergétique entre la commune du Port et EDF – Période 2016-2020 P. 84
13. Investigations sur le réseau d'assainissement des eaux pluviales - Plan de financement P. 105
14. Mission de maîtrise d'œuvre relative au projet de réutilisation des eaux usées - Avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre du groupement BRL Ingénierie SA, SCP, SECMO OI, SOGREAH SA P. 106
15. Instauration d'une Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) provisoire du domaine public par les chantiers de travaux relatifs aux ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité P. 146
16. Contentieux pénal de l'urbanisme – Affaire commune du Port c/ M. Amodjee Rafick - Constitution de partie civile au nom de la commune du Port P. 147
17. Approbation des principales caractéristiques de l'accord-cadre à bons de commande de location d'engins P. 148
18. Approbation des principales caractéristiques du marché de mission d'ensemblier et d'assistance à maîtrise d'ouvrage architecturale, urbaine et environnementale - Projet de renouvellement urbain des quartiers Ariste Bolon / SIDR Haute P. 149
19. Centre Social et culturel de l'ancienne bibliothèque - Attribution de subvention 2016 à l'Association de Prévention par des Pratiques Educatives Informelles (APPEI) – Modification du montant de la subvention 2016 et nouvelles modalités P. 151
20. Liste des actes pris par le pouvoir adjudicateur en vertu de sa délégation P. 158

Questions diverses

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le mardi 6 septembre, le Conseil municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé 2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme Annie Mourgaye 5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint, Mme Cala M'Rhéhoury 7^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint, M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, Mme Karine Infante, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe (par M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint), M. Ludovic Latra (par M. Jean-Paul Babef), M. Jean-Hubert M'Simbona (par Mme Brigitte Laurestant), Mme Karine Mounien (par Mme Sonia Bitaut), Mme Catherine Gossard (par Mme Paulette Lacpatia 1^{ère} adjointe), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Bibi-Fatima Anli), M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar), Mme Mikaëla Latra (par Mme Anne-Laure Boyer).

Arrivé (s) en cours de séance : M. Patrick Jardinot à 17h12, Mme Valérie Auber à 17h12, Mme Bibi-Fatima Anli à 17h18.

Départ (s) en cours de séance : M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint à 18h34.

Absent (s): M. Wilfrid Cerveaux, M. Hary Auber (absent excusé), Mme Firose Gador, M. Patrice Payet.

Ouverture de la séance à 17h09

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal – Séance du 2 août 2016

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve le procès-verbal du Conseil municipal du mardi 2 août 2016.

2. Budget supplémentaire 2016 – Budget annexe du service de l'Eau

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber), le Conseil municipal :

Article 1 : arrête l'équilibre budgétaire après budget supplémentaire à 9 029 146,46 € en section de fonctionnement et à 10 103 979,89 € en section d'investissement,

Article 2 : arrête les montants du budget supplémentaire à 7 429 146,46 € en section de fonctionnement et à 8 554 979,89 € (restes à réaliser compris) en section d'investissement,

Article 3 : constate que les restes à réaliser 2015 sont de 23 490,97 € en recettes d'investissement et de 1 125 833,43 € en dépenses d'investissement,

Article 4 : constate que l'excédent de fonctionnement reporté 2015 (chapitre 002) est de 7 429 146,46 €, que l'excédent de fonctionnement capitalisé 2015 (nature 1068) est de 22 868,05 € et que l'excédent d'investissement reporté 2015 (chapitre 001) est de 1 079 474,41 €,

Article 5 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

3. Budget supplémentaire 2016 – Budget annexe du service de l'Assainissement

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber), le Conseil municipal :

Article 1 : arrête l'équilibre budgétaire après budget supplémentaire à 8 355 790,15 € en section de fonctionnement et à 8 666 786,14 € en section d'investissement,

Article 2 : arrête les montants du budget supplémentaire à 7 620 790,15 € en section de fonctionnement et à 8 276 786,14 € (restes à réaliser compris) en section d'investissement,

Article 3 : constate que les restes à réaliser 2015 sont de 62 380,94 € en recettes d'investissement et de 107 486,04 € en dépenses d'investissement,

Article 4 : constate que l'excédent de fonctionnement reporté 2015 (chapitre 002) est de 7 620 790,15 € et que l'excédent d'investissement reporté 2015 (chapitre 001) est de 1 200 405,20 €,

Article 5 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

4. Budget supplémentaire 2016 – Budget annexe du service du Fossoyage

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber), le Conseil municipal :

Article 1 : arrête l'équilibre budgétaire après budget supplémentaire à 112 447,28 € en section de fonctionnement,

Article 2 : arrête les montants du budget supplémentaire à 102 447,28 € en section de fonctionnement,

Article 3 : constate que l'excédent de fonctionnement reporté 2015 (chapitre 002) est de 100 447,28 €,

Article 4 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

5. Budget supplémentaire 2016 – Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif SPANC

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber), le Conseil municipal :

Article 1 : arrête l'équilibre budgétaire après budget supplémentaire à 5 686,67 € en section de fonctionnement,

Article 2 : arrête les montants du budget supplémentaire à 2 686,67 € en section de fonctionnement,

Article 3 : constate que l'excédent de fonctionnement reporté 2015 (chapitre 002) est de 4 686,67 €,

Article 4 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

6. Budget supplémentaire 2016 – Budget Principal

A la majorité (6 abstentions : M. Jardinot, Mme Auber, M. Hippolyte, M. Vassinot, Mme Le Toullec et Mme Patel), le Conseil municipal :

Article 1 : arrête l'équilibre budgétaire après budget supplémentaire à 65 991 278,45 € en section de fonctionnement et à 34 979 614,75 € en section d'investissement,

Article 2 : arrête les montants du budget supplémentaire à 4 445 708,00 € en section de fonctionnement et à 13 091 961,00 € (restes à réaliser compris) en section d'investissement,

Article 3 : arrête le montant des Autorisations de Programmes et Crédits de Paiements 2016, ajusté en fonction de l'avancée des programmes,

Article 4 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

7. Approbation de la convention de Stratégie du Bon Achat

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber), le Conseil municipal :

Article 1 : approuve la présente convention de « Stratégie du Bon Achat »,

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer la convention correspondante.

8. Dotation Politique de la Ville - Programmation 2016

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber), le Conseil municipal :

Article 1 : valide la programmation 2016 de la Dotation Politique de la Ville,

Article 2 : approuve son plan de financement,

Article 3 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à solliciter le financement au titre de la Dotation Politique de la Ville,

Article 4 : autorise le Maire à solliciter les financements complémentaires,

Article 5 : autorise le Maire, ou tout adjoint habilité à signer tout acte relatif à ce dossier.

9.

10. ZAC « Rivière des Galets » - Convention publique d'aménagement avec la SEDRE - Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité 2015

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber), le Conseil municipal :

Article 1 : approuve le CRAC 2015 de la convention publique d'aménagement « ZAC Rivière des Galets » et notamment les points suivants :

en K€ HT	CRAC 2014 dernier bilan approuvé	CRAC 2014 Prévisions 2015	CRAC 2015 Réalizations 2015	Avancement au 31/12/2015	CRAC 2015 prévisions 2016	CRAC 2015 nouveau bilan à approuver
Etudes préalables	6	0	0	6	0	6
Acquisition	9 507	55	14	9 429	53	9 508
Travaux	5 652	287	204	5 148	251	5 593
Honoraires	269	24	18	247	22	271
Frais financiers	899	301	309	686	151	916
Rénumérations	1 125	102	17	904	198	1 114
Autres dépenses	209	40	43	133	38	259
TOTAL DEPENSES	17 667	809	605	16 553	713	17 667
Cessions de terrains	8 985	2 916	1 491	2 477	3 677	9 042
Participations	3 438	93	21	35	13	3 385
Subventions	4 600	896	903	4 112	422	4 566
Produits financiers	11	0	0	1	0	7
Autres recettes	633	63	12	342	132	667
TOTAL RECETTES	17 667	3 968	2 427	6 967	4 244	17 667

- Les charges et les produits de l'année 2015,
- Les objectifs opérationnels et le budget prévisionnel de l'année 2016,
- Le bilan financier global actualisé de 17 667 406 € HT,
- La participation globale actualisée de la Commune à l'opération de 4 682 571 €,
- La participation de la Commune au titre de l'année 2016 de 544 574 €,
- L'avenant n°9 à la Convention Publique d'Aménagement,
- L'avenant n°4 à la Convention d'avance de trésorerie.

11. RHI « Say Piscine » – Convention publique d'aménagement avec la SIDR
Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité 2015

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber), le Conseil municipal :

Article 1 : approuve le CRAC 2015 de la Convention Publique d'Aménagement de la ZAC RHI Say Piscine et notamment les points suivants :

- Les charges et les produits de l'année 2015,
- Les objectifs opérationnels et le budget prévisionnel de l'année 2016,
- Le bilan financier global actualisé,
- La participation globale de la Commune à l'opération,
- La participation de la Commune au titre de l'année 2016, soit 725 405 €,
- L'avenant n°14 à la Convention Publique d'Aménagement et l'avenant n°4 à la Convention d'Avance de Trésorerie qui en découlent,

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les documents y afférents.

12. Rénovation urbaine des quartiers Lépervanche, Vergès et Voie Triomphale
Approbation du Compte Rendu Annuel à la Collectivité 2014

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber), le Conseil municipal :

Article 1 : approuve le CRAC 2014 de la concession d'aménagement du projet de rénovation urbaine des quartiers Lépervanche, Vergès et Voie Triomphale et notamment les points suivants :

- les charges et les produits de l'année 2014,
- les objectifs et le budget prévisionnel 2015,
- le bilan financier global actualisé,

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous documents relatifs à ce projet.

13. Convention de partenariat en faveur de l'efficacité énergétique entre la commune du Port et
EDF – Période 2016-2020

A l'unanimité, le Conseil municipal :

Article 1 : approuve le renouvellement du partenariat avec EDF pour une durée de 4 ans de 2016 à 2020,

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer la convention de partenariat et tous les documents y afférents.

14. Investigations sur le réseau d'assainissement des eaux pluviales – Plan de financement

A l'unanimité, le Conseil municipal :

Article 1 : approuve le plan de financement prévisionnel de l'étude comme suit :

	Montant	Part
Subvention Office de l'Eau	18 000 €	15%
Autofinancement Ville	102 000 €	85%
Total	120 000 €	100%

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

15. Mission de maîtrise d'œuvre relative au projet de réutilisation des eaux usées - Avenant n°3 au marché de maîtrise d'œuvre du groupement BRL Ingénierie SA, SCP, SECMO OI, SOGREAH SA

A l'unanimité, le Conseil municipal :

Article 1 : approuve l'avenant n°3 au marché du groupement d'entreprises BRL Ingénierie SA, SCP, SECMO OI et SOGREAH SA,

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

16. Instauration d'une Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) provisoire du domaine public pour les chantiers de travaux relatifs aux ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber), le Conseil municipal :

Article 1 : décide de mettre en place la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de son instauration dès 2016,

Article 2 : décide de fixer le mode de calcul, conformément au décret n° 2015-334 du 25 mars 2015, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire.

17. Contentieux pénal de l'urbanisme – Affaire Commune du Port c/ M. Amodjee Rafick - Constitution de partie civile au nom de la Commune

A la majorité (3 abstentions : M. Jardinot, Mme Auber et M. Vassinot), le Conseil municipal :

Article 1 : autorise monsieur le Maire à se constituer partie civile dans l'affaire qui oppose la Ville à monsieur Amodjee Rafick,

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes de la procédure.

18. Approbation des principales caractéristiques de l'accord-cadre à bons de commande de location d'engins

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber), le Conseil municipal :

Article 1 : approuve les principales caractéristiques du projet d'accord-cadre,

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer l'accord-cadre correspondant qui sera attribué par la commission d'appel d'offres.

19. Approbation des principales caractéristiques du marché de mission d'ensemblier et d'assistance à maîtrise d'ouvrage architecturale, urbaine et environnementale - Projet de renouvellement urbain des quartiers Ariste Bolon / Sidr Haute

A l'unanimité, le Conseil municipal :

Article 1 : approuve les principales caractéristiques du projet de marché,

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer le marché correspondant qui sera attribué par la commission d'appel d'offres.

20. Centre Social et culturel de l'ancienne bibliothèque - Attribution de subvention 2016 à l'Association de Prévention par des Pratiques Educatives Informelles (APPEI)
Modification des montants et nouvelles modalités

A la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber), le Conseil municipal :

Article 1 : adopte les nouveaux montants et les nouvelles modalités d'attribution de la subvention à l'APPEI au titre de l'année 2016 à hauteur de 203 250 €,

Article 2 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à lancer la procédure pour retenir un nouvel opérateur du centre social et culturel Ancienne Bibliothèque et ce, en concertation avec la Caisse d'Allocations Familiales,

Article 3 : autorise le Maire ou tout adjoint habilité à signer les actes correspondants.

21. Liste des actes pris par le pouvoir adjudicateur en vertu de sa délégation

Le Conseil municipal prend acte de la liste des marchés passés selon la procédure adaptée et des déclarations sans suite du 1^{er} avril au 30 juin 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

